

Documents pour les impôts personnels de 2024

- Naissance d'un enfant;
- Une pièce justificative de votre adhésion à un régime privé d'assurance médicaments;
- Pourriez-vous bénéficier de l'exemption des enfants ou des personnes handicapés ?;
- Adresse, si changement dans l'année;
- État civil, si changement dans l'année;
- Le montant de votre pension alimentaire reçue ou payée en distinguant la portion de l'enfant et celle du conjoint;
- Liste des biens étrangers, si le coût est supérieur à 100 000 \$CAD;
- Feuillet de revenu d'emploi T4;
- Feuilles T4A;
- Feuillet de pension T4AOAS;
- Feuilles T4AP de la RRQ;
- Feuilles de revenu de placements T5 (si vous avez investi dans des Fiducies de placements, obtenir T3 et Relevés 16 et vérifier auprès de votre courtier si vous avez reçu tous ces feuilles);
- Feuilles de société de personnes T5013;
- Relevé 31 concernant le logement, ou le compte de taxes si propriétaire;
- Le prix de vente ainsi que le coût des actions ou autres biens que vous avez disposés (ou nous fournir l'état annuel des dispositions de votre courtier);
- Vente de la résidence principale;
- Un état des revenus et des dépenses de votre immeuble (loyer, entretien, assurances, taxes, intérêts, etc.);
- Une liste des frais de main-d'œuvre engagés pour la réalisation de travaux à l'égard d'un immeuble avec les noms et adresses des fournisseurs ainsi que leur numéro de TVQ ou bien, le cas échéant, leur numéro d'assurance sociale ou les factures;

- Le formulaire des droits annuels d'immatriculation du Registre des Entreprises du Québec (REQ);
- Un état des revenus et des dépenses de votre entreprise;
- Un état des dépenses reliées à votre automobile (essence, entretien, assurances, permis, intérêts, frais de location, etc.);
- Le contrat d'achat ou de location de votre automobile, s'il y a lieu;
- Reçus de REER;
- Reçus de vos frais de garde d'enfants (fédéral et provincial); si votre enfant est allé à une garderie à "7 \$", s'assurer d'avoir le feuillet fédéral (aucun # de formulaire) et le Relevé 24 au provincial;
- Factures des frais payés pour inscrire un enfant à un programme d'activités physiques et/ou artistiques si ce dernier a moins de 16 ans à un moment donné dans l'année;
- Factures des frais payés pour les aînés à un programme d'activités physiques et/ou artistiques;
- Une facture de vos frais de déménagement;
- Pièces justificatives de vos dépenses d'intérêts ainsi que de vos frais financiers dont le but est de gagner des revenus de placements;
- Un état des dépenses d'emploi;
- Déclaration des conditions de travail T2200 (Fédéral et Québec), si des déductions d'emploi sont prises;
- Reçus de vos cotisations syndicales ou professionnelles;
- Avez-vous acheté une nouvelle habitation ?;
- Reçus des laissez-passer mensuels de transport en commun (vous, votre conjoint ou enfants);
- Reçus de vos frais de scolarité postsecondaires et/ou ceux de vos enfants (feuillet T2202 et Relevé 8);
- Une pièce justificative des intérêts payés sur un prêt étudiant;
- Factures ou reçus de vos frais médicaux (médicaments, dentiste, lunettes, psychologue, chiropraticien, etc.). Pour les médicaments, certaines pharmacies fournissent un relevé annuel;
- Accessibilité domiciliaire du fédéral (crédit pour personne handicapée, avoir plus de 65 ans, avoir un logement admissible, rénovation permettant au particulier admissible l'accès au logement, accomplir les tâches de la vie quotidienne, réduire le risque de blessure);
- Reçus de dons;
- Feuilles de contributions politiques;

- Fournitures scolaires pour éducateur admissible (petite enfance, primaire ou secondaire);
- Pièces justificatives pour crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés;
- Êtes-vous un aidant naturel ?;
- Les acomptes provisionnels de 2024 et 2025;
- Les déclarations d'impôt de 2023;
- Avis de cotisation fédéral et provincial de 2023.